

RENSEIGNEMENTS

COMITÉ D'ORGANISATION DES JOURNÉES SPÉCIALES

Gérald Dayer, IFFP, Lausanne
Jacques Amos, sociologue, SRED, Genève
Olivier Mercier, directeur de Sciences et formation (SF), Gryon
Jean-François Savary, directeur, Ecole de la construction (FVE)

Jean-Claude Etter, directeur AKAD et ESBF, Lausanne
Romaine Schnyder, responsable du secteur Recherche et Développement, IFFP, Lausanne
Aldo Schorno, chargé de cours HEG GE/BSL

DATE

Jeudi 26 novembre 2009 de 9h15 à 15h45

LIEU

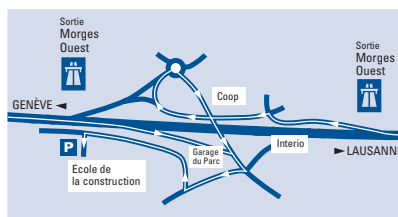
Ecole de la construction – FVE, Aula, 1^{er} étage
En Riond Bosson, Case postale
CH - 1131 Tolochenaz, tél. 021 802 87 87
www.ecole-construction.ch

• Coût

CHF 100.– (repas et pause-café compris)
(étudiant-e CHF 40.–)
Une facture sera envoyée à l'adresse indiquée lors de votre inscription.

• Parking

Parking gratuit sur place
Accès CFF, 15-20 minutes à pied depuis la gare de Morges



INSCRIPTION

Nous vous prions d'utiliser **Click&Book** – la procédure d'inscription en ligne pour la formation continue de l'IFFP. Vous accédez directement à la procédure d'inscription en insérant **Click&Book** dans votre moteur de recherche habituel sur Internet. Vous pouvez également vous inscrire par email en envoyant vos coordonnées à js@iffp-suisse.ch.

En cliquant sur le lien ci-dessous, vous pouvez atteindre le formulaire d'inscription directement :

<https://www.ehb-schweiz.ch/fr/actualites/cb/Pages/default.aspx?target=-1&area=270&subject=-1&from=09.09.09&to=04.09.2010&bookable=0&l=3>

Le délai d'inscription est fixé au **26 octobre 2009**. Les inscriptions sont prises en considération dans leur ordre d'arrivée.

RENSEIGNEMENTS

Mercedes Hansford, 021 621 82 02, js@iffp-suisse.ch

ORGANISATION

IFFP, Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle

Avenue de Provence 82, Case Postale 192, CH - 1000 Lausanne 16

Société suisse pour la recherche appliquée
en matière de formation professionnelle



ECOLE DE LA CONSTRUCTION
FEDERATION VAUDOISE DES ENTREPRENEURS



JS-09-202

Le financement public de la formation professionnelle

A l'intention de toutes les personnes actives
dans la formation professionnelle

Jeudi 26 novembre 2009, Ecole de la construction Tolochenaz • www.iffp-suisse.ch • www.srfp.ch



LE FINANCEMENT PUBLIC DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle est financée par les autorités publiques (Confédération, cantons), les milieux économiques (associations professionnelles, entreprises) ainsi que par les jeunes en formation eux-mêmes sous la forme de travail productif rétribué à une fraction variable du salaire d'un travailleur qualifié.

Avec la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2004, l'engagement financier de la Confédération est passé, après une période transitoire achevée au 1^{er} janvier 2008, d'une subvention en proportion des dépenses à un forfait annuel par contrat de formation initiale (apprentissage) signé dans le canton considéré. Avec l'ancien système, la Confédération finançait, en 2002, 14% des dépenses publiques pour la formation initiale et 13% environ des dépenses pour la formation professionnelle supérieure. Autrement dit, les cantons et les autres partenaires de la formation assumaient la plus grande partie des dépenses publiques. Avec le nouveau système, il est prévu que la Confédération élève sa participation à quelque 25% des dépenses publiques.

Le passage au forfait modifie en profondeur le mode de financement de la formation professionnelle, les nouvelles règles fédérales ayant des conséquences directes pour les cantons et pour les organisations du monde du travail. Après une année complète de fonctionnement du nouveau dispositif, la journée propose un point de situation. Pour le faire, des spécialistes représentant la Confédération, la CDIP, les cantons et les associations professionnelles décriront la nouvelle situation, en expliquant ses avantages, mais aussi les conséquences problématiques qui en résultent. Parmi ces problèmes, des normes encore à préciser, comme dans l'enseignement supérieur ou dans les cours intercantonaux ou interentreprises, des incertitudes dans le financement des examens professionnels et professionnels supérieurs ou de l'encadrement individuel dans les formations professionnelles initiales de deux ans, etc. D'un canton à l'autre, d'une branche économique à l'autre, les réalités changent également selon l'existence d'un fonds cantonal ou de fonds de branche destinés à financer certains dispositifs du système de formation professionnelle.

La journée permettra à toutes les personnes intéressées par la formation professionnelle de se faire une opinion sur les enjeux politiques et techniques de son nouveau système de financement, et d'avoir des réponses à des questions plus précises qu'elles se posent... ou qu'elles pourront poser aux spécialistes présents.

PROGRAMME

9h15

ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE LA JOURNÉE

JEAN-FRANÇOIS SAVARY, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE LA CONSTRUCTION DE LA FVE, TOLOCHENNAZ

9H30

CONFÉRENCES

Financement de la Formation professionnelle du point de vue de la Confédération: problèmes actuels, projets et financement de la Formation professionnelle supérieure (tertiaire B)

HUGO BARMETTLER, VICE-DIRECTEUR, RESPONSABLE DU CENTRE DE PRESTATIONS «FORMATION PROFESSIONNELLE», OFFT

10H30

Le financement de la Formation professionnelle du point de vue des organisations du monde du travail

CHRISTINE DAVATZ, PRÉSIDENTE DU SQUF¹, RÉSEAU PATRONAL POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN PARTENARIAT AVEC LA CONFÉDÉRATION ET LES CANTONS

11H00

PAUSE

11H30

CONFÉRENCE

L'organisation intercantonale du financement

JEAN-DANIEL ZUFFEREY, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CSFP
(CONFÉRENCE SUISSE DES OFFICES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE), BERNE

12H15

REPAS

13H45

CONFÉRENCES

Le financement du dispositif de la formation professionnelle du point de vue des cantons

Canton du Valais

CLAUDE POTTIER, CHEF DU SERVICE DU SFOP (SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE), SION

Canton de Berne

JEAN-PASCAL LÜTHI, CHEF DE LA SECTION FRANCOPHONE DE L'OSP
(OFFICE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU 2^{DE} DEGRÉ ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE), BERNE

Canton de Genève

GRÉGOIRE EVEQUOZ, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFPC (OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE), GENÈVE

14H30

Débat: le point de vue des prestataires concernant le financement par forfait

CONFÉRENCIERS: CHRISTINE DAVATZ, HUGO BARMETTLER, JEAN-DANIEL ZUFFEREY, GRÉGOIRE EVEQUOZ, JEAN-PASCAL LÜTHI
PRESTATAIRES: PHILIPPE PERUSSET, DIRECTEUR DU CIFER (DOMAINE TECHNIQUE), ANTOINE CHAPPUIS, REPRÉSENTANT DU CIFIC-Vd (DOMAINE DU COMMERCE), LAURENCE FOURNIER, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, OrTra SSVs (DOMAINE DE LA SANTÉ), JEAN-PIERRE PERDRIZAT, PRÉSIDENT OrTra AGRIAlIFORM (DOMAINE DE L'AGRICULTURE)

15H15

Financement de la formation de la filière tertiaire B, état des lieux et perspectives

MARTIN STALDER, CHEF DU SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE, OFFT

15H45

CLÔTURE DE LA JOURNÉE

¹ Arbeitgeber-Netzwerk für Berufsbildung in der Verbundpartnerschaft mit Bund und Kantonen